



Organisme certificateur  
AFNOR CERTIFICATION

11, avenue Francis de Pressensé  
371 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex  
☎ : (01) 41.62.76.60 - Fax : (33) 01.49.17.91.91  
Internet : <http://www.marque-nf.com>



Organisme certificateur  
Centre National de Prévention et de Protection  
BP 2265 - 27950 ST MARCEL  
☎ : 33 (0)2.32.53.64.00 - Fax : 33 (0)2.32.53.64.66  
Site Internet : <http://www.cnpp.com>

Organisme mandaté NF et Secrétariat Technique A2P • C.N.M.I.S. SAS - Comité National Malveillance Incendie Sécurité sas  
16, avenue Hoche - 75008 PARIS • ☎ : (33) 1.53.89.00.40 - Fax : (33) 1.45.63.40.63 • Site Internet : <http://www.cnmls.org> • E-mail : [cnmls@cnmls.org](mailto:cnmls@cnmls.org)

## CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

### MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date de décision
123023-00	Le 25/05/2004
Conformité au référentiel technique suivant	
NF C 48-205	du 01/04/1987
NF C 48-211	du 01/02/1989
NF C 48-212	du 01/02/1989
NF C 48-220	du 05/08/1986
xx C 48-410	du 01/03/2000

Correspondant C.N.M.I.S. SAS	
José CAMPO	Tél : +33 (0)1 53 89 00 48 Fax : +33 (0)1 45 63 40 63
N° Dossier C.N.M.I.S. SAS 012-02-04	


La société : GE INTERLOGIX France

4, rue Edmond Michelet - Z. A. de la Fontaine du  
Vaisseau - 93360 NEUILLY PLAISANCE

Pour son usine : 000100P2

Date de fin de validité :	31/12/2006
MODIFICATIONS	

Est autorisée à apposer les marques NF et A2P sur le matériel désigné ci-après :

Marque commerciale : ARITECH  
Référence commerciale : ATS2402  
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE  
Caractéristiques principales certifiées : Type 3   
Filaire  
Ce matériel appartient à la gamme : Néant

*Cette décision atteste que le produit désigné est certifié conforme aux exigences spécifiées dans le règlement unique référencé NF 324 et CNPP H58 et que le système qualité de la société a été évalué conforme aux exigences de ce règlement. Cette décision dispense le titulaire de la présentation des Procès Verbaux d'essais de conformité au référentiel technique du matériel ci-dessus.*

PARIS, le 14/06/2004

Pour le CNPP

Le Directeur département CNPP Cert.

Claude MERCEREAU

**CNPP ASSOCIATION**

Route de la Chapelle Réanville

B.P. 2765

F - 27950 SAINT-MARCEL

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.

Pour AFNOR CERTIFICATION

Le Directeur Général du C.N.M.I.S. SAS

Denis CLUZEL



LA SECURITE CERTIFIEE

## CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

### MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date
123023-00	Le 25/05/2004

Marque commerciale : ARITECH  
Référence commerciale : ATS2402  
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE

#### Liste des composants répertoriés liés à ce produit

Référence	Désignation	Date Admission	N° Attestation Composant
ATS2402	CENTRALE D'ALARME + TRANSMETTEUR	27/05/2004	123023-00
ATS1100	CLAVIER DE COMMANDE	30/09/2003	123020-01
ATS1210	EXTENSION 8 ZONES	30/09/2003	123020-02
ATS1190	LECTEUR DE BADGES / JETONS	26/05/2004	122064-07
ATS1192	LECTEUR DE BADGES / JETONS	26/05/2004	122064-08
ATS1204	COFFRET D'ALIMENTATION	11/03/2004	123020-09
BC1S	DISPO. DE LANCEMENT TEMPO.	16/12/1997	M00159-03
BS129NS3	BATTERIE ARITECH	13/07/2000	90406-B57
NPL24-12IFR	BATTERIE YUASA	13/07/2000	90071-B75
OPTION	ACCESSOIRES OPTIONNELS		
ATS1840	CARTE FUSIBLE	30/09/2003	123020-04
ATS1202	EXTENSION 8 ZONES	30/09/2003	123020-05
ATS1811	EXTENSION DE SORTIE	30/09/2003	123020-06
ATS1801	INTERFACE RS 232/PRINTER	30/09/2003	123020-07
ATS1850	KIT CONTROLEUR/ENREGISTREUR INTEGRE	30/09/2003	123020-08

#### Date et références du(des) rapport(s) d'essais

Rapport d'essais	N° du Rapport d'essais
14/05/2004	AH 04 00 45

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Ccrt. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.

# CERTIFICAT DES MARQUES NF et A2P

## MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date
123023-00	Le 25/05/2004

Marque commerciale : ARITECH  
 Référence commerciale : ATS2402  
 Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE

### Autres caractéristiques principales certifiées

COMPOSANT	ADRESSABLE	AUTONOMIE	AUTOPROTECTION OUVERT/ARRACH	CONTROLEUR ENREGISTREUR	DEGRES IP/K	ENVIRONNEMENT	GAMME DE TEMPERATURE	PARAMETRAGE	TENSION ALIMENTATION	TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE
ATS2402	OUI	72 h	OUVERT/ARRA	INTEGRE	30/04	INT. SEC	0 à +40°C	SITE+D/STA	230 V	INTEGRE
ATS1100			OUVERT/ARR		30/04	INT. SEC	0 à +40°C			
ATS1210			OUVERT/ARRA		30/04	INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	
ATS1190			ARRACH		30/04	INT. SEC	0 à +40°C			
ATS1192			ARRACH		30/04	INT. SEC	0 à +40°C			
ATS1204			OUVERT/ARRA		30/04	INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	
BC1S			OUT - OUI		31/08	*** - EXT			12 V	
BS129NS3									26Ah 12V	
NPL24-12IFR									12V-24Ah	
OPTON										
ATS1840										
ATS1202						INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	
ATS1811						INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	
ATS1801						INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	
ATS1850						INTERIEUR	0 à +40°C		12 V	

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF B24 et CNPP H58 pour le produit visé.